

EDITORIAL

Ce second numéro de l'année 1995 retrouve une composition classique présentant divers articles.

Tout d'abord, il comprend les textes de la journée du 1^{er} juin 1995, consacrée à l'évaluation en épidémiologie. Ce thème, abordé pour la première fois, semble avoir laissé quelque insatisfaction (cf. les résultats de l'analyse du questionnaire de satisfaction). La lecture de ces articles devrait permettre à la fois d'apprécier l'importance d'un tel thème, portant sur l'évaluation des enquêtes en épidémiologie animale et des actions en santé animale, et d'en saisir la richesse puisque sont abordés les résultats techniques, les résultats économiques et l'impact sur des populations d'éleveurs.*

Il présente ensuite, comme chaque année, la situation épidémiologique de certaines maladies (rage et maladie d'Aujeszky). Le spectre en a été restreint, pour éviter la redondance avec le rapport annuel de la Direction générale de l'alimentation qui fournit une analyse détaillée de la situation épidémiologique des maladies des ruminants. La poursuite de l'évolution favorable de la situation épidémiologique de la rage en France en 1994 (pages 91 à 109) se traduit par un premier mois sans cas de rage (septembre 1995) depuis 27 ans (mars 1968).

Il apporte, enfin, des informations sur deux réseaux d'épidémiosurveillance animale, sur des activités de recherche et sur différentes réunions ou formations en épidémiologie : il permet de découvrir la dernière promotion du C.E.S. d'épidémiologie animale ainsi que le groupe de 24 vétérinaires tunisiens qui suivent depuis mai dernier une formation en épidémiologie appliquée à l'Ecole vétérinaire de Sidi-Thabet.

Il laisse imaginer l'éventuelle création d'une section japonaise de l'A.E.E.M.A. à la suite du premier colloque franco-japonais d'épidémiologie organisé à Tokyo par le professeur B. Chomel.

Bonne lecture de toutes ces informations.

Le prochain numéro présentera les textes de la réunion consacrée au thème « L'épidémiologie animale et la protection de la santé publique » qui se déroulera à Talloires du 4 au 6 décembre 1995, dans le cadre des entretiens Jacques Cartier.

*Professeur B. TOMA
Président de l'A.E.E.M.A.*

* EN PAGE DE COUVERTURE : Schéma très simple rappelant le principe général de l'évaluation des actions de lutte (en santé humaine ou animale).

- Il peut s'agir d'études avant/après, comparant la situation avant et après l'application des mesures de lutte dans une même zone. Les questions posées sont :
 1. Existe-t-il une différence significative entre ces deux situations ? En cas de réponse positive à cette première question, la seconde est :
 2. Quelle est la part de différence due au plan de lutte et celle liée à une évolution spontanée ?
- On peut également s'adresser à des études ici/ailleurs, comparant à un moment donné la situation dans deux zones ou dans deux populations, aussi semblables que possible, mais dont l'une est soumise au plan et l'autre non.
- On peut enfin combiner ces deux types d'études, la comparaison « avant » permettant de juger de la comparabilité et la comparaison « après » d'apprécier l'efficacité.